

A V O GREEN

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €
Siège social : 1, allée des Violettes – Bât C1- FLEURS 452 – 94638 RUNGIS CEDEX

511 695 918 R.C.S. CRÉTEIL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DÉCEMBRE 2024

Approbation des comptes clos le 30 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 30 décembre,
à 9 heures.

Les associées de la société **A V O GREEN**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, divisé en 5.000 parts sociales de deux euros (2 €) chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur la convocation verbale qui leur a été faite par la gérance.

.../...

Monsieur Laurent VERRECCHIA, membre de l'assemblée le plus âgé et représentant légal de la société CARDITO, associée présente, propriétaire du plus grand nombre de parts sociales, et acceptant cette fonction, préside l'assemblée.

Le Président de séance constate que les associées présentes réunissent ensemble la totalité des parts sociales composant le capital social et déclare, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer.

.../...

Le Président de séance rappelle à l'assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur le suivant ordre du jour :

- ♦ .../...
- ♦ affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- ♦ .../...
- ♦ pouvoirs pour accomplir les formalités légales,
- ♦ questions diverses.

.../...

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CINQUIÈME RÉSOLUTION*Affectation du résultat*

L'assemblée générale ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 juin 2024 qui s'élève à (180.842,80) € en totalité au compte « autres réserves ».

Le tableau d'affectation est ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Poste après affectation
« autres réserves » après distribution d'un dividende exceptionnel le 16.07.2024 résultat de l'exercice sous total		569.553,44 € <u>(180.842,80) €</u> 388.710,64 €		
	« autres réserves »		(180.842,80) €	
	« autres réserves » après affectation			388.710,64 €

L'assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les montants des dividendes mis en paiement par la société au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	Dividende net par action	Montant intégralement éligible à l'abattement de 40 % conformément aux dispositions de l'article 158-3 modifié du C.G.I. pour ceux des associés qui bénéficient de cet abattement
2020-2021	N/A	N/A
2021-2022	N/A	N/A
2022-2023	10,00 €	10,00 €

Il est rappelé qu'aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 16 juillet 2024, la société a distribué un dividende exceptionnel de 12.000,00 €, savoir 2,40 € par part sociale, par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

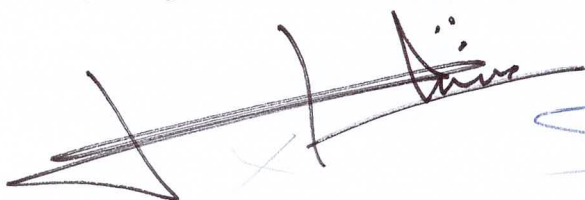
SEPTIÈME RÉSOLUTION*Pouvoirs*

L'assemblée générale ordinaire annuelle confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par la gérance et le Président de séance.



M. Laurent VERRECCHIA
Co-Gérant et Président de séance



M. Jérôme OLIVIER
Co-Gérant

Désignation de l'entreprise : AVOGREEN 1 2Adresse de l'entreprise Batiment C1 1 Allée des Violettes 94550 RUNGIS Durée de l'exercice précédent * 1 2Numéro SIRET * 5 1 1 6 9 5 9 1 8 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		3 0 0 0 6 2 0 2 4			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	8 147	AC	8 147
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	83 809	AG	29 266
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI	1
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	878 679	AU	498 366
	Immobilisations en cours	AV	9 000	AW	9 000
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	6 000	CV	6 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	68 942	BI	68 942
	TOTAL (II)	BJ	1 054 578	BK	611 575
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	115 074	BM	115 074
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	20 072	BU	20 072
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	67 419	BW	67 419
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	846 279	BY	796 447
	Autres créances (3)	BZ	158 119	CA	158 119
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	30 000	CE	30 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	664 127	CG	664 127
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	86 030	CI	86 030
	TOTAL (III)	CJ	1 987 119	CK	1 937 288
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 041 698	1A	2 548 863

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AVOGREEN		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000...)			DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)			DG	581 553		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(180 843)		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	412 711		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	127		
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	319 690		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	181		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 398 339		
	Dettes fiscales et sociales			DY	362 771		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	55 044		
Compte régül.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	2 136 152			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 548 863			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 956 577	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	3 078		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AVOGREEN		Néant ☐ *							
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 404 019	FB		FC	14 404 019		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	43 733	FH		FI	43 733	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 447 752	FK		FL	14 447 752		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	629		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 448 381	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 637 043		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	66 546		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	120 442		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	48 368		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 752 894		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 280		
	Salaires et traitements *					FY	600 267		
	Charges sociales (10)					FZ	276 960		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS					GA	107 423	
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 552	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 623 774	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(175 393)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 143	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 143	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 200	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 200	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 057)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(177 450)		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										AVOGREEN		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	25 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	25 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	28 092		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	801		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	28 893		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)												HI	(3 393)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	14 475 024	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	14 655 867	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)												HN	(180 843)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	3 283	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)										RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	144 588	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives Madelin Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										A3		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) : INDEMNITE FLAT LEASE AMENDE VCEAC PCEAC										A4		
													Exercice N	
													Charges exceptionnelles	
													Produits exceptionnels	
													25 000	
													3 092	
												801		
												500		
												Exercice N		
												Charges antérieures		
												Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										AVOGREEN		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	8 147	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	20 897	KE		KF	62 913	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	682 266	KW		KX	42 022	
		Matériel de transport *					KY	48 810	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	74 385	LC		LD	32 466	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	58 028	LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	863 489	LO		LP	74 488	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	6 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	46 598	IU		IV	22 344		
TOTAL IV						LQ	52 598	LR		LS	22 344		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	945 131	OH		OJ	159 746		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO	8 147	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	83 810	IX	83 810	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM	724 287	MN	724 287	
		Matériel de transport					IV		MP	48 810	MQ	48 810	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	1 270	MS	105 582	MT	105 582	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY	49 028	MZ	9 000	NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY	50 298	NG	887 679	NH	878 679	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
		Autres participations						IO		OX	6 000	OY	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	68 942	2F			
TOTAL IV						I3		NJ	74 942	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	50 298	OL	1 054 578	OM	962 489

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice clos le

3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AVOGREEN

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AVOGREEN

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	8 147	EL		EM		EN	8 147
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 116	PF	34 428	PG		PH	54 544
TOTAL I		RK	28 263	RM	34 428	RN		RO	62 691
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	213 736	QE	59 657	QF	106	QG	273 287
	Matériel de transport	QH	23 691	QI	6 325	QJ		QK	30 016
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	70 620	QM	7 014	QN	623	QO	77 010
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	308 047	QV	72 995	QW	729	QX	380 313
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	336 310	ØP	107 423	ØQ	729	ØR	443 003

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO	
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à écaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AVOGREEN		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AVOGREEN										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	68 942	UV		UW	68 942		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	54 815		54 815				
	Autres créances clients			UX	791 464		791 464				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres	Impôts sur les bénéfices		VM	67 797		67 797				
		collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 983		38 983			
	publiques		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	51 338		51 338				
	Charges constatées d'avance			VS	86 030		86 030				
TOTAUX				VT	1 159 369	VU	1 090 427	VV	68 942		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		127		127					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 078		3 078					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	316 611		137 036		179 575			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 398 339		1 398 339					
Personnel et comptes rattachés		8C		75 896		75 896					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		160 545		160 545					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	117 688		117 688					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 643		8 643					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		181		181					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		55 044		55 044					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	2 136 152	VZ	1 956 577		179 575		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	149 520	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					